

**LES ENJEUX DE NEUTRALITÉ ET D'OBJECTIVITÉ
SCIENTIFIQUES DE L'USAGE DES FILMS ET DES
ARCHIVES EN ANTHROPOLOGIE DE LA VIOLENCE :
UNE ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE AUPRÈS DES
FEMMES ACCUSÉES DE SORCELLERIE AU BURKINA
FASO**

George ROUAMBA

Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

E-mail : georgerouamba@gmail.com

Soumission : 31/03/2025

Acceptation : 17/05/2025

Résumé : Au Burkina Faso, plusieurs femmes sont accusées de sorcellerie. Exclues de leurs familles, elles sont accueillies dans des centres d'hébergement en milieu urbain. À partir des expériences d'enquêtes de terrain conduites de 2012 à 2017, l'objectif de cet article méthodologique est de tirer les leçons apprises de l'usage du film et des archives dans les enquêtes ethnographiques auprès des victimes de violences traumatiques. Les pratiques d'entretiens classiques individuels se sont avérés impossibles à cause des souvenirs douloureux. Ce faisant, les archives et les films ont été des médiateurs essentiels pour obtenir des données de qualité. L'exploitation des archives a permis de reconstituer les espaces géographiques, les temporalités des accusations de sorcellerie et les caractéristiques individuelles des victimes. La visualisation de trois films burkinabè a été un moment de déconstruction des causes objectives et subjectives de la sorcellerie. L'usage du film et des archives dans l'ethnographie est une stratégie complémentaire aux méthodes classiques de collecte de données, ouvrant la voie à une triangulation plus complexe et ouverte.

Mots-clés : femmes, sorcellerie, films, archives, entretiens ethnographiques, Ouagadougou.

Abstract: In Burkina Faso a number of women are accused of witchcraft. Excluded from their families they are housed in shelters in urban areas. Based on the experiences of field surveys conducted between 2012 and 2017, the aim of this methodological article is to draw lessons learned from the use of

film and archives in ethnographic surveys of victims of traumatic violence. Traditional individual interviews proved impossible because of the painful memories. Archives and films were therefore essential mediators in obtaining quality data. By using the archives, it was possible to reconstruct the geographical areas and timescales of the witchcraft accusations and the individual characteristics of the victims. The viewing of three Burkinabe films provided an opportunity to deconstruct the objective and subjective causes of witchcraft. The use of film and archives in ethnography is a complementary strategy to traditional methods of data collection, opening the way to a more complex and open triangulation.

Keywords: women, witchcraft, films, archives, ethnographic interviews, Ouagadougou.

Introduction

L'objet de cette contribution est de discuter de certains aspects méthodologiques et épistémologiques de l'usage du film et des archives dans les enquêtes ethnographiques sur les phénomènes de violence. Cet article n'a pas pour ambition de ramener en surface les discours des informateurs concernant leurs représentations de la sorcellerie, encore moins de proposer une description des conditions de vie des femmes. La perspective méthodologique proposée porte un regard critique sur les techniques de collecte des données en anthropologie de la violence et de manière singulière sur les études sur la sorcellerie. Ce faisant, il importe de rappeler les sources usuelles de production scientifiques sur la sorcellerie. Elles sont de deux ordres dans la littérature africaniste.

Le roman moderne avec sa fiction littéraire véhicule une image ambivalente de la sorcellerie. D'un côté, la sorcellerie est perçue comme une science nouvelle dont la maîtrise serait un levier pour le développement de l'Afrique (B. Mutt-Lon, 2013). De l'autre côté, elle est un imaginaire et non une réalité. C'est la posture du biologiste et écrivain burkinabè Nébié Bali qui dénonce non seulement les violences qui y sont associées, mais

également l'aliénation mentale (B. Nebié, 2004; B. Nebié, 2012). Entre ces deux postures du roman, d'autres décrivent une sorcellerie qui se déploie dans le quotidien des africains. Elle s'exprime dans la vie politique, les relations sociales et constitue une ligne de démarcation entre la modernité et la tradition dans les rapports intergénérationnels (B. Ndour, 2021). La fiction littéraire rend compte de la vie dans ses représentations subjectives et dans ses conditions objectives. Cependant, elle ne représente la vie qu'avec des infidélités calculées ; autrement dit elle assume une certaine déformation de la réalité à cause de la place centrale de l'individualité dans les œuvres littéraires (J.-M. Guyau, 2016).

Les enquêtes ethnographiques ont constitué la principale méthode de production de données des différentes monographies (M. Augé, 2020; E. E. Evans-Pritchard, 1976; S. Lallemand, 1988). Celles-ci ont permis de construire des idéaux-types et des typologies d'une grande valeur heuristique mais les résultats restent approximatifs car l'anthropologie s'apprend dans le tas et demeure la plus artisanale et la plus bricolée des sciences sociales (J.-P. Olivier de Sardan, 2008). La limite de ce mode de collecte de données est son faible pouvoir à saisir les émotions, les expériences douloureuses des personnes victimes de la violence. En effet, en tant que concept normatif et évaluatif, la violence est décrite selon une procédure de construction-sélection. Celle-ci n'est pas exempte parfois d'un parti pris de la part du chercheur qui oscille entre la spectacularisation et l'aseptisation (C. Lavergne et A. Perdoncin, 2010). Sandrine Revet s'interroge à juste titre comment faire une ethnographie des catastrophes dans la mesure où il est impossible de travailler au moment du désastre à partir de l'observation participante (S. Revet, 2007). Le moment de la violence échappe généralement à l'œil du chercheur qui est réduit à reconstruire cette scène épique à travers les récits des victimes. Pourtant, les expériences de violences étant le plus souvent indicibles (F. Le Marcis, 2010), le chercheur est désarmé pour une quelconque ethnographie.

Comment sortir de cette lacune méthodologique ? Que l'on ne se méprenne pas. Une longue tradition de l'usage de ces médiateurs existe et a donné naissance à l'anthropologie visuelle (M. Banks et H. Morphy, 1997; C. De France, 1979; J. Collier et M. Collier, 1986) dont les applications prennent des formes diverses en fonction des postures individuelles des chercheurs (P. Cesaro et P. Fournier, 2020; J-P. Colleyn, 2012). En effet, celles-ci constituent également un matériau de choix de l'historien (J. Borgé et N. Viasnoff, 2003; B. Müller, 2006).

Les archives administratives sont des médiatrices, des passeuses reliant les époques, les lieux et les personnes, et cela, en dépit des lacunes et des silences qu'elles contiennent et fonctionnent comme des traces réunissant le passé et le présent (D. Zeitlyn, 2009). Elles constituent par conséquent des matériaux inédits et appropriés pour susciter des nouvelles pistes de recherche. La plupart des démarches méthodologiques traitent de manière séparée le recours aux archives et au film dans les enquêtes ethnographiques. L'usage complémentaire de ces deux médiateurs n'est pas suffisamment vulgarisé dans le champ de l'anthropologie de la violence. Aussi, l'objectif de cet article d'analyser l'utilisation du film et des archives dans les enquêtes ethnographiques autour de la question principale suivante : comment la complémentarité entre les films et les archives permet-elle une meilleure compréhension de la sorcellerie ? De cette question générale, découlent les questions secondaires suivantes : quels sont les facteurs contextuels sous-jacents du recours aux médiateurs ? Quel a été les rôles des films et des archives dans la phase de l'enquête ? Quels sont les effets de leur utilisation sur les résultats de l'enquête ?

Cet article méthodologique se compose de deux parties. Une première explicite les facteurs sous-jacents du recours aux deux médiateurs. En effet, l'histoire politique et sociale de la création des centres d'accueil permet de comprendre le rapport entre le chercheur et les administrateurs de ces centres. La seconde partie discute de la place du film et des archives dans

l'enquête ethnographique et les résultats auxquels, ils permettent d'atteindre.

1. Approche méthodologique : les archives personnelles du chercheur

Ce travail se propose de contribuer à la réflexion sur l'enquête ethnographique auprès des victimes de la violence. La ligne argumentaire défendue est qu'en plus des outils classiques, l'ethnographie peut se bonifier en mobilisant concomitamment les films et les archives dans les recherches sur les violences liées à la sorcellerie. Pour ce faire, le corpus mobilisé est tiré des archives personnelles de recherche constituées en 2013 dans le centre d'hébergement de Paspanga (G. Rouamba, 2015) et une enquête récente en 2017 en milieu rural (L. Kibora et *al.*, 2021). Ces archives se composent des journaux de terrain, d'une trentaine d'entretiens formels avec les travailleurs sociaux, avec les riverains du centre, les leaders religieux, les magistrats, les officiers de police judiciaires. Plusieurs notes des entretiens informels conduits auprès des victimes de centres d'accueil forment le lot des archives de recherche. En outre, trois films-fictions burkinabê (*Wend-Kuni* de Gaston Kaboré (1982) ; « *Yaaba* » de Idrissa Ouédraogo (1989), et « *Delwendé, lève-toi et marche* » de Saint-Pierre Yaméogo (2004) ont été visualisés par l'équipe de recherche et par les travailleurs sociaux.

L'intérêt pour les archives personnelles des chercheurs prend de plus en plus de l'importance de la réutilisation des données qualitatives (D. Chabaud et O. Germain, 2006; S. Duchesne et C. Noûs, 2019). Elles permettent quelques décennies plus tard, au même chercheur de revisiter son terrain avec une certaine modestie car il s'agit de reconnaître que le parcours intellectuel est jalonné des investigations tâtonnantes (J-F. Bert, 2014). Aussi l'approche méthodologique a permis de prime à bord de comprendre les facteurs sous-jacents du recours des médiateurs de l'enquête ethnographique.

2. Les facteurs sous-jacents du recours aux médiateurs d'enquête

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso avec une population de 3 030 384 habitants en 2019 (Institut national de la statistique et de la Démographie 2022) abrite deux centres d'accueil de personnes accusées de sorcellerie : le centre Delwendé, géré par l'église catholique et la cour de solidarité de Paspanga, placée sous la responsabilité de l'administration publique. Reprendre la micro-histoire de la naissance des centres d'accueil pour des personnes accusées de sorcellerie à Ouagadougou permet au lecteur de prendre la juste mesure des entraves administratives et les préoccupations éthiques des gestionnaires desdits centres.

2.1. Micro-histoire des centres d'accueil de Ouagadougou

Au niveau local, la sorcellerie est traduite par le terme de « *mangeur d'âmes* » dans un français « local » et en *Moore*¹ par « *sôodo* ». Le sorcier (*sôeya*) (fait le *sondo*) renvoie à la possibilité de « *manger l'âme* » d'une personne. L'individu est considéré de ce fait comme un criminel et mérite à défaut la mort, le baissement de sa communauté. Trois périodes charnières structurent la naissance des centres d'accueil au Burkina Faso.

Le premier moment remonte au temps colonial. La naissance des centres s'inscrit dans l'histoire de l'esclavage interne des royaumes moose. Sous le règne du moogho Naaba Baongo (1800-1830), l'esclavage a connu son apogée avec le développement du marché des esclaves à Ouagadougou, appelé Yembs Zaanga (litt. le mimosa des esclaves) (M. Baziémo, 2007). Son abolition dans les colonies françaises intervient dans

¹ Langue parlée de l'ethnie mossi ou mosse.

ce contexte de marché florissant. Si certains esclaves retournèrent dans leur localité d'origine, quelques-uns par honte de la capture qui aurait rendu leur réinsertion difficile furent accueillis dans « les villages de liberté ». La mission catholique rachète des esclaves à leurs propriétaires et les hébergèrent dans les « villages de liberté » de « Saint-Léon » à Koupéla et de « Saint-Eugène » à Ouagadougou. En 1902, celui de Ouagadougou abritait 40 orphelins, 12 vieillards et 9 jeunes ménages de 23 personnes (J-R. De Benoist, 1987). Dans ce village de liberté, un ouvroir est créé en 1917. Il employait les jeunes filles des villages environnants ayant fui les mariages forcés. La congrégation des sœurs de l'immaculée conception, fondée en 1930 par Mgr Thevenoud va se charger de la gestion de cet hospice au sein de la cathédrale (K. Langewiesche, 2010). Au fil du temps, les femmes chassées de leurs villages pour accusation de sorcellerie viennent se réfugier dans ce lieu sécurisé.

Le deuxième temps intervient aux lendemains de l'indépendance du pays. En 1968, après la démolition de l'hospice de la cathédrale, les vieilles femmes furent relogées avec les mendiants et les malades psychiatriques à Tanghin, une zone marécageuse près du barrage.

La troisième période, capitale intervient à la révolution où le discours sur la femme émancipée devient populaire. La situation des femmes victimes de l'accusation de sorcellerie a reçu une attention politique jusqu'à nos jours. Aussi, en 1983, le maire confie la gestion intégrale de ce centre à la mission catholique et en 1989, le centre prend le nom de centre Delwendé (litt. en *moore* « adosse-toi à Dieu »). En 1994, la capacité d'accueil du centre est dépassée et les femmes sont logées dans une ancienne structure construite sous la révolution pour servir de lieu de réinsertion sociale des jeunes en conflit avec la loi. La structure est délocalisée dans un village périphérique de la Capitale après un meurtre commis dans ce lieu par un jeune. Ce centre pris le nom de la cour de solidarité du secteur 12 de

Paspanga, dont la gestion est confiée au Ministère de l'Action Sociale. En 2016, le centre Delwendé va être délocalisé dans un quartier précaire de la Capitale : Sakoula. Ce changement de site est consécutif aux dégâts engendrés par une inondation mémorable du 1er septembre 2009. Une grosse quantité d'eau de pluie (300 mm) va détruire 40 000 maisons, et provoquer près de 200 000 sinistrés et 46 morts (A-A. Nabaloum, 2023). Les archives administratives des deux centres situés tous dans des zones marécageux, inondables, jouxtant les principaux barrages de la ville de Ouagadougou sont emportées ou détruites par l'eau. Cette micro-histoire éclaire les modalités d'accès aux centres dont l'un géré par une structure confessionnelle et l'autre par un service public.

2.2. L'enquête impossible au centre Delwendé

Le protocole de recherche a obtenu un avis positif du comité national d'éthique pour la recherche en santé² et constituait en principe un « laisser-passé » sur les terrains d'enquête.

Au moment de l'enquête, le centre était sous la responsabilité d'une sœur religieuse allemande de la congrégation Sœurs Missionnaire Notre-Dame d'Afrique (SMNDA). La première rencontre du 26 juillet 2012 fut très amicale et chaleureuse. Celle qui vit au Burkina Faso depuis plus de 20 ans rappelle l'historique du centre d'accueil situé dans la zone marécageuse du barrage de Tanghin. Elle manifeste son enthousiasme de recevoir un chercheur qui s'intéresse au phénomène de la sorcellerie car « ce n'est pas tous les jours qu'on reçoit une visite ». Pourtant, elle émet des réserves et des inquiétudes pour l'accès au terrain de l'enquête. Elle justifie cette position par le fait que ce sont des femmes « traumatisées ». Elle poursuit « après les entretiens, c'est eux qui doivent gérer les conséquences ». Au cours de cet entretien, le film « Delwendé

² Référence n°2012-01-03 du comité d'éthique pour la recherche en santé.

lève-toi et marche » fut évoqué pour la première fois. Elle raconte que le film a été projeté dans le centre. Ce fut « un moment tragique, insoutenable au point que certaines femmes se sont mises à pleurer et que d'autres n'ont pas pu regarder jusqu'à la fin le film » me dit-elle. La consigne reçue est stricte « *ne jamais parler avec les victimes de leurs expériences de l'accusation de sorcellerie* ». Par ailleurs, au cours d'un entretien informel avec un prêtre venu au centre pour une séance de confession, celui-ci qualifie la sorcellerie de « sujet complexe » et avoue qu'il n'aborde pas la question avec les femmes mais il mobilise le registre de la parenté à plaisanterie qui existe entre les différents groupes ethniques pour instaurer une communication conviviale.

L'impossibilité d'accéder au centre rappelle que l'accès au terrain n'est pas toujours aisé et que celui-ci peut comporter de gros de malentendus qui rendent le terrain impraticable (F.Bouillon, M.Fresia et V.Tallio, 2005). Devant le refus de laisser le chercheur conduire des entretiens auprès des résidentes, l'idée est venue de changer de centre d'accueil.

2.3. La cour de solidarité : l'enquête sous conditions

Le terrain demeure une épreuve qui demande au chercheur une capacité d'adaptation, de négociation. Après trois mois de négociation sans succès, la demande d'accès à la cour de solidarité pour une enquête ethnographie va se transformer en une proposition de travail au profit de l'institution.

La première rencontre avec le responsable du centre fut également chaleureuse. D'entrée de jeu, il formule des attentes : « les résultats de l'enquête pourraient faire prendre conscience aux autorités de la gravité du problème ». Ce besoin de l'administrateur d'une recherche pour l'intervention va trouver une réponse favorable de la part du chercheur. Celui-ci et un autre doctorant vont s'engager à la numérisation des archives du centre. Une deuxième rencontre avec la direction de la protection de la personne âgée est tenue dans ce centre en février 2013.

Après un exposé sur les objectifs de la recherche et une offre du chercheur de reconstituer les archives détruites par l'inondation de 2009, le représentant du ministère donne un accord de principe pour « le travail dans le centre ». Une autorisation d'enquête du ministre de l'action sociale comportant la mention « cette opération devra se mener dans le respect de la dignité des personnes volontaires », est obtenue le 26 février 2013. Aussi, un travailleur social recommande de ne pas faire « de photos qui mettraient en évidence la misère des femmes ». Ces restrictions au chercheur sur les modalités de la conduite des enquêtes portent atteinte non seulement à son autonomie, à sa liberté d'action mais peuvent également amener le chercheur à modifier sa méthodologie ; toute chose qui a un impact sur les résultats de la recherche (P. Aldrin et *al.*, 2022). Dans le contexte du Burkina Faso, les limitations de l'action imposées aux chercheurs par les administrations et de dangers faisant obstacle à ses projets de connaissance ne font pas à l'état actuel de discussions entre les professionnels de la recherche sur les principes à défendre (P. Aldrin et *al.*, 2022). Cette imposition au chercheur de la manière de conduire la recherche résulte d'une part des préoccupations éthiques et déontologiques des terrains sensibles et d'autre part de la méconnaissance de la méthode ethnographique par les administrateurs des centres.

2.4. Les malentendus éthiques et déontologiques de l'enquête ethnographique

Pour les administrateurs de ces centres, l'ethnographie comporte une forme de violence pour les femmes car il s'agira de les faire parler de leurs expériences de l'accusation de la sorcellerie. Ce type de terrain soulève deux malentendus majeurs. Le premier est d'ordre éthique et déontologique. Conduire une enquête dans un contexte de grande vulnérabilité des participants soulève effectivement un problème éthique : celui de la réputation des lieux d'enquête et de la protection des enquêtés. Le malentendu avec les administrateurs résulte du fait

qu'ils pensent que l'ethnographie se préoccupe plus de la déontologie de la publication scientifique que de la déontologie de la relation d'enquête (F. Weber, 2008). Pourtant, l'empathie et le respect de la liberté de l'enquêté sont le moteur de l'ethnographie.

Les entraves rencontrées dans la négociation d'accès au terrain soulèvent la question du contrôle éthique des chercheurs en sciences sociales. Les multiples restrictions au travail de terrain de la part des administrateurs participent de leur vocation de protéger les pensionnaires des centres. Ils veulent s'assurer que le chercheur ne va pas non seulement divulguer des données à caractère personnel, ni occasionner des traumatismes psychologiques aux participants en leur demandant d'évoquer des souvenirs douloureux (C. Vassy et R. Keller, 2008). Cette préoccupation des gestionnaires est légitime, car au Burkina Faso, contrairement aux enquêtes biomédicales, bien encadrées par les comités d'éthique dont la fonction essentielle est la protection des droits des personnes (F. Weber, 2008), très peu de protocoles de recherche en sociologie au niveau national passent devant un comité d'éthique.

Le dernier malentendu est l'ignorance des administrateurs de l'enquête ethnographique. Les travailleurs sociaux sont issus des écoles professionnelles et n'ont généralement pas eux-mêmes une expérience de la recherche. En outre, ils déplorent l'écart entre le contenu de leur formation et les tâches professionnelles auxquelles, ils sont confrontés au quotidien. Ils découvrent leurs milieux de travail avec une certaine stupéfaction et une peur de leurs cibles d'intervention. Leurs attitudes témoignent de leur ignorance des « pratiques de recherche en sciences sociales (C. Vassy et R. Keller, 2008) auprès des populations vulnérables et traumatisées, porteuses de polypathologies. Pour surmonter les entraves, le recours aux médiateurs d'enquête s'est avéré pertinent au regard de la complexité de l'objet de recherche.

3. L'enquête auprès des victimes de la violence : l'épreuve de la neutralité et de l'objectivité

Au Burkina Faso, la croyance à la sorcellerie touche toutes les couches sociales à l'instar des autres capitales de l'Afrique noire. Une revue systématique en 2009 rapporte que 77% des personnes au Ghana, 95% en Côte d'Ivoire, 80% au Sénégal, 45% au Nigéria, 46% en Afrique du Sud et 26% au Kenya croient à l'existence de la sorcellerie (O. Jenkins et E. Agbenyadzi, 2022). Ces chiffres témoignent que la sorcellerie est l'exemple emblématique d'un objet de controverse dans l'espace public. D'un côté, le système de pensée de la sorcellerie est alimenté par le poids de l'héritage coutumier où l'on croit à la capacité d'autres hommes de nuire aux autres dans le monde invisible. Ainsi, ce système de pensée perdure avec la diffusion des croyances irrationnelles par le biais des radios communautaires et des réseaux sociaux. De l'autre côté, les violences engendrées entrent en contradiction avec les valeurs d'une société de sciences et de démocratie. Dans ce contexte, le chercheur se doit de trouver la bonne distance vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis de l'objet pour ne pas être piégé par ce dernier.

3.1. La bonne distance vis-à-vis de soi-même : vaincre ses propres peurs

Une enquête dans un centre d'accueil de personnes accusées de sorcellerie fait peur au chercheur issu de ce milieu à cause des multiples mises en garde sur le choix du sujet. Des questions du type « tu veux dire que tu ne crois pas à la sorcellerie ? » ont été plusieurs fois posées par des citoyens ordinaires rencontrés dans les abords des centres et par des chercheurs dans les milieux académiques. Lors d'une restitution d'étude sur la sorcellerie, comme une violence basée sur le genre, une chercheuse sénior m'a lancé un avertissement contre tout déni de la sorcellerie. Elle raconte qu'il s'agit d'une réalité et que son frère en a été victime. Ce témoignage personnel rappelle que

les particularités biographiques participent de la pratique anthropologique (P. Bourdieu, 2003). Les origines familiales paysannes et une histoire ancienne d'accusation de sorcellerie dans son milieu d'origine ont certainement eu un effet sur la perception de la sorcellerie. Une forme de socialisation à la sorcellerie survit toujours comme un héritage culturel qui brouille le regard sur l'objet de la recherche. Ce faisant, l'adhésion à une certaine perception populaire que les centres d'hébergement sont des lieux de menace pour la communauté (G. Rouamba et *al.*, 2023) est un pas très vite franchi. Cette ambiance générale engendre une sorte d'insécurité psychologique chez les chercheurs en situation d'anthropologie de chez soi avec un risque d'influencer les perceptions de la réalité (F. Ouattara, 2007).

Les films ont d'abord été observés par le chercheur à son bureau. Ce fut un moment de réflexion personnelle sur les causes objectives et subjectives des accusations de sorcellerie. Les vraies causes de l'accusation de sorcellerie sont encastrées dans l'ordre social. Le refus de se marier à une personne dans le film de Gaston Kaboré ; l'inceste dans le film de Guy Désiré Yaméogo et l'absence de soutien social dans le film de Idrissa Ouédraogo. Les décès et autres malheurs survenus dans la localité ne sont que des prétextes et des facteurs de déclenchement de la violence.

Par la suite, les films ont été visionnés avec les travailleurs sociaux en raison d'un film par semaine. Ce fut également des temps d'échanges, de discussions autour des causes réelles des accusations de sorcellerie et de jeter les idées sur les stratégies de réduction du phénomène dans les communautés. Comme un effet de miroir, les films ont non seulement fait prendre conscience aux travailleurs sociaux, le côté imaginaire de la sorcellerie, mais aussi suscité en eux une forme de militantisme contre le phénomène de l'accusation de sorcellerie

Au fil du temps, la peur originelle s'est transformée en une colère contre les violences liées à la sorcellerie au point de

susciter de la compassion. Les femmes ne représentaient plus une menace pour le chercheur contrairement aux discours dominants récoltés dans l'environnement immédiat (G. Rouamba et *al.*, 2023). Une relation de confiance mutuelle est née entre le chercheur et les femmes. Les moments de plaisanterie, des conversations informelles à la cuisine ou lors de partages des repas constituent les périodes calmes pour écouter des tranches de récits de vie. Les échanges de cadeaux entre les femmes et le chercheur deviennent banals. Ainsi, le *soumbala*³ et les arachides bouillies sont donnés au chercheur. En retour, le dolo est parfois offert aux femmes vivant dans le centre d'accueil. Une certaine familiarité règne entre le chercheur et les enquêtés au point que l'enquêteur était assimilé comme un membre de la « famille ».

Les films ont permis de surmonter la peur et avoir le sens du réel en déjouant les proximités sociales d'une « anthropologie chez soi » (B. Bila, 2009; F Ouattara, 2007) et faire émerger un autre regard sur la sorcellerie et sur les victimes.

3.2. Un nouveau regard sur l'objet de recherche

Les films ont permis une déconstruction méthodique de l'objet en mettant en scène la fabrication de la sorcellerie dans les communautés. L'horreur indicible et ses mécanismes d'action ont été mis en lumière. Les cases en feu, les insultes, les humiliations publiques, les bastonnades et l'errance dans la brousse pour se retrouver dans un centre d'accueil témoignent de l'expérience indicible de la violence. Tout comme les films « The Stranger d'Orson Welles (1946) » et de « Shoah de Claude Lanzmann (1985) » les images ont rendu possible de continuer à parler de l'évènement indicible. À ce titre, le film en tant que « camera-stylo », donne le moyen de surmonter la dialectique entre le visible et le fait dicible et entre le visuel et le textuel (F. Laplantine, 2007). Cependant, le rôle du cinéma n'est pas de dire la vérité, mais de participer à élargir le champ de vision (H.

³ Assaisonnement alimentaire fait avec les graines de *Parkia biglobosa* (nééré).

Becker, 2007) en contribuant à comprendre le changement social par son pouvoir de rapprocher le temps et l'espace (J-P. Colleyn, 1988)

Entre le premier film (1982) et le dernier (2004), environ 20 ans se sont écoulés. Pourtant les dynamiques d'accusation sous les mêmes et relèvent de la complexité des relations qui se croisent et s'entrelacent dans le vécu quotidien (J-M. Da Silva, 1999). Le parallèle peut être établi entre les différents personnages de ces films et ceux du feuilleton « le Pantanal (marécage) » qui en jouant des rôles actualisent les traits historiques et quotidiens du peuple brésilien (J-M. Da Silva, 1999). À ce titre, le film "*Yaaba*" permet de saisir une communauté avec ses rites, ses superstitions, ses phénomènes d'exclusion et de désignation de bouc émissaire (H. Horeguellin, 1990) et surtout de saisir le contexte local de la production des accusations de sorcellerie. C'est pourquoi, reprenant les mots Gilberto Braga, créateur du feuilleton, « l'Esclave Isaura » dit « si mille ans, on voit des Novella, on aura une idée de ce qu'était la société brésilienne » (J-M. Da Silva, 1999).

En dépit de l'intérêt du film pour le passé, son apport dans la documentation de la dimension historique des phénomènes observés demeure faible, d'où l'exploitation des archives des centres d'accueil dans cette recherche.

4. Le recours aux archives sur la sorcellerie dans les centres d'accueil

Les archives ont permis de documenter la dimension historique de la sorcellerie. Dans le service administratif du centre, se trouve empilés sur des tables des documents divers : les fiches d'enregistrement des femmes, le cahier de visites et des lots de documents attachés à l'aide d'un fil. Certaines fiches d'enregistrement sont jaunies, illisibles et parfois incomplètement remplies. Ces documents datent de l'ouverture du centre en 1994 et une partie a été détruite par l'inondation du

1er septembre 2009. La reconstitution des archives a concerné les deux centres de la période de 1968 à 2013.

Pour le travail de saisie des données des centres, deux enquêteurs ont été recrutés et rémunérés par un membre de l'équipe de recherche. Il s'agissait de remplir dans une feuille Excel les caractéristiques sociodémographiques des femmes (âge, sexe, date d'entrée, motifs de sortie – décès ou réintégrée, nombre d'enfants décédés et vivants). Grâce à ce travail, une base de données est disponible et son exploitation permet de construire les portraits des pensionnaires, mais surtout de dresser une cartographie des accusations de sorcellerie.

Les archives institutionnelles ont permis de reconstituer la trajectoire individuelle (biographie), des personnes accusées et d'inscrire l'accusation dans un temps et dans un espace géographique.

La biographie des victimes est constituée toutes les formes de vulnérabilités sociales. L'analyse des profils des femmes dans la cour de solidarité de Paspanga montre que le risque de se voir accusé de sorcière est plus élevé après 50 ans, faisant de la femme âgée une victime ordinaire (C. Barbier, 2020a; C. Barbier, 2020b). Sur les 111 femmes enregistrées de 1994 à 2012, 82% des femmes ont plus de 50 ans à leur entrée. Cet âge correspond à l'entrée dans la ménopause, synonyme de l'entrée dans la vieillesse sociale et elle est celle sur qui risque le plus de peser l'accusation de sorcellerie (F. Héritier, 1996). En plus, 90% des femmes ont perdu au moins un enfant dont 48% ont perdu plus de trois enfants. Cette situation leur prive de soutiens sociaux ou de pourvoyeurs de leurs besoins au cours de leur avancée en âge. La vieillesse sans enfant est synonyme d'une fin de vie indigne où la mort est ressentie comme un soulagement (D. Paulme, 1994). En outre, neuf femmes sur dix n'ont pas été scolarisées (G. Rouamba, 2015).

La cartographie des lieux de provenance des accusations de sorcellerie montre que les femmes accusées viennent presque exclusivement des aires culturelles moose, une ethnie majoritaire

du pays. Les régions administratives du Plateau-central (Ziniaré), du centre-nord (Kaya), et du nord (Ouahigouya) sont considérées comme les zones de production des accusations de sorcellerie (L. Kibora et *al.*, 2021). Cette situation de pauvreté généralisée en milieu rural conduit à une insécurité puisque la solidarité qui assurait la sécurité de tout le groupe est fragilisée. Le pauvre est non seulement celui qui « ne possède rien » (P-J. Laurent et *al.*, 2004) mais aussi celui qui ne peut plus compter sur le lignage pour satisfaire ses besoins de base. Dans ce contexte, la femme âgée en situation de précarité est une cible facile de l'accusation de la sorcellerie.

Les temporalités de production des accusations de sorcellerie sont également associées à des contextes singuliers. L'exploitation des archives permet également d'inscrire les accusations de sorcellerie dans l'histoire politique, économique et sociale du pays en distinguant trois périodes de 1960 à 2010. La période de 1960 à 1990 se caractérise par trois faits majeurs : la loi du colonisateur portant interdiction d'exercer les pratiques traditionnelles pouvant engendrer des troubles à l'ordre public pour cause de sorcellerie de 1943, sans être abolie n'est plus suivie ou appliquée (T. Pacéré, 2012)⁴. Le paganisme, combattu aux premières heures de l'implantation des missions catholiques comme relevant d'une religion archaïque des mondes primitifs semblent refaire surface de plus belle (A. Mary, 2008); une grande famine dans les années 1972 et 1973 (V. Bonnacase, 2010) et la violence politique des régimes militaires (V. Ouattara, 2006).

La décennie 1990 à 2000 a connu des épidémies de méningite et l'avènement du VIH/SIDA ayant entraîné une forte mortalité (Ministère de la santé, 2011). Le faciès épidémiologique met à nu la sorcellerie dans les rapports entre

⁴ Conférence publique donnée par maître Pacéré Titinga, avocat au barreau du Burkina Faso et chef coutumier du village de Mane au Conseil économique et social le 12 décembre 2012.

les individus. Durant ces deux périodes, on assiste à une augmentation fulgurante du nombre de personnes accusées de sorcellerie dans les villes et les campagnes à telle enseigne qu'on puisse évoquer une « épidémie des accusations de sorcellerie » (B. Martinelli et J. Bouju, 2012).

L'émergence d'une société civile militante dans les années 2000 (G. Rouamba et *al.*, 2023) contribue à une relative diminution des accusations de sorcellerie. Leurs revendications de justice envers les victimes ont facilité une requalification de l'accusation de sorcellerie comme une violation des droits humains et mobilisé sur cette question les politiques et les leaders religieux et coutumiers. De nouvelles lois contre les violences faites aux femmes et aux hommes (y compris la sorcellerie) vont également voir le jour.

Les résultats de cette étude plaident en faveur du recours aux films et aux archives dans les enquêtes ethnographiques en sus des méthodes classiques. Par ailleurs, ces médiateurs d'enquête donnent des indices (M. Bertozzi, 2007) pour saisir les violences indicibles afin de sortir de ce double dilemme du chercheur pris entre l'empathie et la distance et entre le respect et le sens critique. Comment peut-on innover dans la compréhension des phénomènes complexes comme la sorcellerie ?

5. Perspectives pour un renouvellement de la tradition ethnographique

La tradition anthropologique entrecroise les sources de l'observation, des entretiens et des recensions des écrits. L'innovation méthodologique implique d'observer les réalités sociales en déplaçant les échelles et les focales de ce que l'on observe. Une critique fondamentale est faite à l'observation comme une technique de collecte des données. En effet, les énoncés d'observation singuliers pour rendre compte de la réalité supposent l'utilisation des sens d'un observateur sans préjugés. En outre, ils sont produits des observations faites dans une

grande variété de circonstances qui menacent le point de vue de l'observateur, car celui-ci fait usage de ses sens en un lieu et à un instant donné. Les énoncés d'observations sont alors faillibles. Le passage d'un énoncé singulier à un énoncé universel sous la forme d'une généralisation est conditionné par plusieurs observations qui ne sont pas toujours possibles pour certains événements, comme les scènes de violences de sorcellerie. Concernant les entretiens, l'on peut également déplorer le fait que toute personne sociale ne puisse pas être interrogée à cause des conditions sociales à la prise de parole (F. Beaud, 1996). Des hiérarchies sociales se sont reconstituées dans le centre en fonction des ressources financières et de l'expérience du traumatisme. Le risque était de privilégier les entretiens auprès des femmes « actives » au détriment de celles souffrant de polypathologies.

Le parti pris méthodologique d'intégrer les archives et les films était une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives et non pas une version véridique (J-P. Olivier de Sardan, 2008). La complémentarité des différentes techniques de collecte des données donne une forme de triangulation complexe, qui nécessite un accès libre aux archives institutionnelles pour le seul besoin de produire de la connaissance scientifique. Celle-ci a permis d'instaurer un « régime du proche » (J-L. Genard et M-R. Escoda, 2010). Ce régime marqué par la « familiarité » et l'investissement affectif s'accompagne d'une relation de confiance et d'une empathie en facilitant une remise en cause des propres préjugés et des préconceptions du chercheur (J-P. Olivier de Sardan, 2008). En effet, le risque est grand pour le chercheur travaillant dans son milieu de résidence ne pas pouvoir prendre de la distance critique sur la sorcellerie, en tant que monde intangible (A-M. Rouillier, 2018). Le parti pris ethnocentrique menace les observations et la possibilité de confondre les faits et les valeurs (S.Tcherkézoff, 2017) n'est pas à exclure.

La leçon apprise de cette triangulation complexe est le déplacement de l'étude vers la prise en charge des victimes. Les

débats entre une sorcellerie perçue comme une réalité (E. De Rosny, 2006) et une sorcellerie relevant du registre de l'imaginaire (M. Edzima, 2005) n'ont plus de raison de persister.

L'enjeu actuel n'est pas de savoir si on croit ou pas à la sorcellerie. Good Byron estime que c'est une mauvaise façon d'aborder le sujet (B. Good, 1998). Pour l'auteur, la vraie question renvoie au lien que l'on établit entre les pratiques dites « maléfiques » et la croyance. Or les pratiques de la violence sont une réalité sociale. Les individus sont exposés à ces violences en fonction des inégalités de statuts sociaux, de sexe et de pouvoir. Pour dépasser cette situation de recherche de la preuve, afin d'arriver à une vision partagée de ses effets sur la vie des individus, Good Byron estime que se soucier de savoir si on croit ou pas à la sorcellerie est une mauvaise chose. Pour l'auteur, ce qui est important ce n'est pas tant la rationalité des croyances, mais bien les logiques et les pratiques associées à celles-ci. L'enjeu n'est pas alors l'évènement, mais l'être humain dans sa singularité, dans sa faiblesse (D.Fassin et R. Rechtman, 2007). Les bastonnades, la destruction de biens et la blessure morale font de la réalité de l'accusation de sorcellerie un fait social de portée générale qui appelle un accompagnement des victimes. Mon engagement militant contre les accusations de sorcellerie tire ses origines du regard réflexif sur ces films et ce militantisme est pour moi un moyen d'agir sur le monde, de m'assurer de l'appropriation du travail scientifique et de sa diffusion au-delà de la sphère académique.

Conclusion

Les développements précédents portent sur un retour d'expérience d'une ethnographie des vies brisées dans un centre d'accueil pour des femmes accusées de sorcellerie. En portant un regard critique sur l'utilisation du film et des archives lors de cette enquête ethnographique, cet article pose la problématique du renouvellement des méthodes d'entretien pour libérer la parole de l'enquêté. L'idée de recourir aux films, traitant du sujet est née

pour surmonter les entraves administratives au motif de protéger les femmes traumatisées par la violence de l'accusation de la sorcellerie. Chemin faisant, le film est apparu comme un médiateur pertinent pour aider le chercheur à se débarrasser de ses propres préjugés sur la sorcellerie. Cependant le film pose une limite scientifique au chercheur : la dépendance à la vision du monde du réalisateur. Dans notre cas, tous les trois films avaient une posture politique et militante de dénonciation des violences faites aux femmes pour allégation de sorcellerie. L'ambition anthropologique de saisir la totalité du phénomène n'est pas réalisable que si l'on y associe les archives.

L'utilisation des archives a été une stratégie pour avoir accès au terrain : travailler pour la structure pour pouvoir faire des enquêtes. Les archives ont permis également d'explorer les aspects concernant les dimensions historiques concernant non seulement la vie privée des femmes, mais également les lieux de provenance et les contextes de production des accusations de sorcellerie. La leçon apprise plaide pour une triangulation complexe et ouverte qui fait de l'entretien, de l'observation, du film-fiction et des archives une démarche complémentaire d'une nouvelle ethnographie.

Références bibliographiques

- ALDRIN Philippe ; FOURNIER Pierre ; GEISSER Vincent et MIRMAN Yves, 2022, "Introduction. Chercheur de terrain : une profession à l'autonomie menacée. ." Pp. 23-52 in *L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, edited by Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Vincent Geisser, et Yves Mirman. Paris: Sociologia.
- AUGÉ Marc, 2020, "Théorie des pouvoirs et idéologie : Étude de cas en Côte d'Ivoire. Préface de Jean-Pierre Dozon." Pp. 498. Paris, France: BI2S.

- BANKS Marcus et HOWARD Morphy, 1997, *Rethinking visual anthropology*. New Haven London: Yale University Presse.
- BARBIER Clarisse, 2020a, " Social Exclusion of Older Mossi Women Accused of Witchcraft in Burkina Faso, West Africa. ." in *Ph.D thesis*, edited by University of South Florida:.
- BARBIER Clarisse, 2020b, "Who's the witch?" Social exclusion of older Mossi women accused of Witchcraft in Burkina Faso, Africa." in *Researchgate*.
- BAZIÉMO Maurice, 2007, *Esclaves et esclavages dans les anciens pays du Burkina Faso, (Préface d'Olivier-Pétre Grenouilleau)*, . Paris, France: Collection Histoire.
- BEAUD Stéphane, 1996, "L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». ." *Politix* 9 ,n°35 226-57.
- BECKER Howard S, 2007, "Les photographies disent-elles la vérité ?" *Ethnologie française* XXXVII, 2007, 1:33-42.
- BENOIST De Joseph-Roger, 1987, *Eglise et pouvoir colonial au soudan français. Administrateurs et missionnaires dans la boucle du Niger (1885-1945)*, . Paris.
- BERT Jean-François, 2014, " Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ? ."
- BERTOZZI, Marco, 2007, *Chasseurs d'indices. Quelques réflexions sur les formes de rationalité et les ruses de l'intelligence* In : *L'interprétation des indices : Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg* [en ligne]. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2007 (généré le 02 mars 2024). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/septentrion/65370>. ISBN : 978-2-7574-2704-0. DOI: <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.65370>.
- BILA Blandine, 2009, "Anthropologie « chez soi » auprès de personnes vivant avec le VIH à Ouagadougou : Empathie,

- méthode et position des acteurs." in *L'éthique en anthropologie de la santé* ethnographiques.org.
- BONNECASE Vincent, 2010, " Retour sur la famine au sahel du début des années 1970 : la construction d'un savoir de crise. ." *Politique africaine* 119(3):23-42. .
- BORGÉ Jacques, et VIASNOFF Nicolas, 2003, *Archives de l'Algérie*. Paris, France: Barmby.
- BOUILLON Florence ; FRESIA Marion et TALLIO Virginie, 2005, *Terrains sensibles expériences actuelles de l'anthropologie* Paris: Centre d'études africaines, EHESS
- BOURDIEU Pierre, 2003, "L'objectivation participante." *Actes de recherche en sciences sociales* 5 n°150:43 à 58.
- CESARO Pascal et FOURNIER Pierre, 2020, " Les ressources de la fiction pour l'entretien. Ou comment limiter le risque d'imposer aux enquêtés un questionnement qui leur soit étranger " *Sociologie*, 11 (4):415-32.
- CHABAUD, Didier et OLIVIER Germain, 2006, "La réutilisation de données qualitatives en sciences de gestion : un second choix ? », ." *Management* 2006/3 (Vol. 9):199-221.
- COLLEYN Jean-Paul, 1988, "Anthropologie visuelle et études africaines." *Cahiers d'études africaines*, 28, n°111-112,;pp. 513-26.
- COLLEYN Jean-Paul, 2012, "Champ et hors champ de l'anthropologie visuelle " *Homme*, 2012/3 n°203-204, p.457-480. DOI : 10.4000/lhomme.23256. URL : <https://shs.cairn.info/revue-l-homme-2012-3-page-457?lang=fr>.
- COLLIER John Jr et COLLIER Malcolm, 1986, *Visual anthropology. Photography as a Research Method*: University of New Mexico Press.
- DA SILVA Juremir Machado, 1999, *Le Brésil, pays du temps présent (préface d'Edgar Morin)*. Paris: Sociologie du quotidien.

- DUCHESNE Sophie, et NOÛS Camille, 2019, "Apories de la mise en banque : retour d'expérience sur la réutilisation d'enquêtes qualitatives". in *Tracés. Revue de Sciences humaines*
- EDZIMA Martin, 2005, " Essai d'analyse sur la sorcellerie en Afrique noire " *Présence Africaine* 2005/2 (N° 172):51-56.
- EVANS-PRITCHARD., Edward. E., 1976, *Witchcraft, Oracles, and Magic among the Azande* Oxford University Press ed. Great Britain: Butler & Tanner Ltd, Frome and London.
- FASSIN, Didier et RECHTMAN Richard, 2007, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Paris, France: Collection "Champs Essais".
- FRANCE De Claudine, 1979, *Pour une anthropologie visuelle*. Paris • La haye • New York: Mouton Éditeur and Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- GENARD Jean-Louis et ESCODA Marta Rocai, 2010, "La rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures « objectivante » et « participante » dans l'enquête sociologique." in *Éthique publique*
- GOOD Byron, 1998, *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*. Paris, France: Les empecheurs de penser en rond.
- GUYAU Jean-Marie, 2016, " L'art au point de vue sociologique." Lyon: Bibliothèque idéale des sciences sociales. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.5837>. Accessed 1 avril 2016.
- HÉRITIER Françoise, 1996, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris, France.
- HOREGUELLIN Henry, 1990, "La vielle dame indigne " 24 *images*, n° 47:80.
- JENKINS Olivia et AGBENYADZI Eunice, 2022, "Evidence review on people accused of witchcraft in Ghana and Sub-

- Saharan Africa." edited by British High Commission. Accra, Ghana: Disability Inclusion Helpdesk.
- KIBORA, Ludovic; ROUAMBA George; OUEDRAOGO Fabrice; DRABO Barkissa et TOURÉ-THIAM Marema, 2021, "Violences sociétales et Droits des femmes en Afrique de l'Ouest. Approche multidisciplinaire et multiréférentielle pour l'inclusion sociale des femmes accusées de sorcellerie au Burkina Faso." Paris: UNESCO.
- LALLEMAND Suzanne, 1988, *La mangeuse d'âmes. Sorcellerie et famille en Afrique*. Paris, France.
- LANGEWIESCHE Katrin, 2010, " Entre choix et obligation. La gestion du corps chez les religieuses catholiques au Burkina Faso." Pp. 102-13 in *Journal des anthropologues*. Paris: Association française des anthropologues.
- LAPLANTINE François, 2007, "Penser en images." *PUF/Ethnologie française* 2007/1 Vol. 37:47-56.
- LAVERGNE Cécile et PERDONCIN Anton, 2010, "Éditorial. La violence à l'épreuve de la description." in *Tracés. Revue de Sciences humaines*
- LAURENT Pierre-Joseph ; NYAMBA André ; DASSETTO Félix et SEBAHARA Phampile, 2004, *Décentralisation et citoyenneté au Burkina Faso. Le cas de Ziniaré* (L'Harmattan ed.). Academia.
- MARTINELLI Bruno et BOUJU Jacky, 2012, *Sorcellerie et violence en Afrique. Paris, France* Paris, France.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ, 2011, " Annuaire série longue de la santé. Rapport. 2011." Pp. 150, édité par Direction Générale des Statistiques Sectorielles. Ouagadougou: Ministère de la santé.
- MARY André, 2008, "Actualité du paganisme et contemporanéité des prophétismes " *L'Homme* Vol 2008/1 n° 185-186: pp 365-86.

- MÜLLER Bertrand, 2006, "À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques." *Génèse* 2/63:4 à 24.
- MUTT-LON, 2013. "Ceux qui sortent la nuit." (Roman)
- NABALOUM Abdel Aziz, 2023, " Inondations du 1er septembre 2009 : un douloureux souvenir." in *Sidwaya [en ligne]*. Ouagadougou: Siwaya.
- NDOUR Aïssatou, 202, "La représentation de la sorcellerie dans trois romans africains : Mistirijjo, la mangeuse d'âmes (Djaïli Amadou Amal), Les sorciers de Yoléla (Cheikhou Diakité), et Ces ténèbres-là (Bourama Basse)." *Département de Lettres Modernes*. Dakar: Université Assane SECK-Ziguinchor.
- NEBIÉ Bali, 2004, "Le crépuscule des ténèbres." (Roman) Ouagadougou.
- NEBIÉ Bali, 2012, "Le secret des sorciers." (Roman) Ouagadougou.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve: Anthropologie prospective
- OUATTARA Fatoumata, 2007, "Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi » " Pp. 635 à 58: Cahiers d'études africaines.
- OUATTARA Vincent, 2006, *L'ère Compaoré, crimes, politique et gestion du pouvoir*. Paris.
- PAULME Denise, 1994, "La mère dévorée, ou « Tuons nos mères ! » Analyse d'un conte africain " Pp. pp 181-90 in *Vieillir en Afrique*, in Claudine Attias-Donfut and Léopold Rosenmayr. Paris, France: Presses Universitaires de France - PUF.
- RENET Sandrine, 2007, "Anthropologie d'une catastrophe : Les coulées de boue de 1999 au Venezuela. ." in *Nouvelle édition* edited by Presses Sorbonne. Paris Presses Sorbonne

- ROSNY Eric de, 2006, *Justice et sorcellerie. Colloque international de Yaoundé (17-19 mars 2005)*: Collection : Hommes et sociétés.
- ROUAMBA George, 2015, "Yaab-rãmba»: une anthropologie du care des personnes vieillissantes à Ouagadougou (Burkina Faso)." Pp. 423 in *École doctorale Sociétés, politique, santé publique / Laboratoire les Afriques dans le Monde*. Bordeaux France: Bordeaux.
- ROUAMBA George ; KIBORA Ludovic ; OUEDRAOGO Fabrice ; DRABO Barkissa et TOURÉ Maréma, 2023, "Sorcellerie des femmes âgées et mobilisations citoyennes au Burkina Faso." *Gérontologie et société* 2023/1 (vol. 45 / n° 170),: 73-89. .
- ROUILLIER Anne-Marie, 2018, "Review of [Favret-Saada Jeanne, *The Anti-Witch*, traduit du français par M. Carey." *Anthropologie et Sociétés*, 42(2-3):404–06.
- TCHERKÉZOFF Serge, 2017, "Louis Dumont, la comparaison des sociétés et le dialogue culturel." *HAL Id: hal 03562962*.
- VASSY Carine et KELLER Richard, 2008, " Faut-il contrôler les aspects éthiques de la recherche en sciences sociales, et comment ? ." *Mouvements* 2008/3-4 (n° 55-56) 128-41.
- WEBER Florence, 2008, "Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés " *Genèses* 2008/1 (n° 70):140-50.
- ZEITLYN David, 2009, "Des archives pour l'anthropologie : futurs possibles et passés contingents. L'archive comme substitut anthropologique." in *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], *Varia*.